

DECRET N° 93-290 du 3 Décembre 1993

PORTANT PROMOTION ET NOMINATIONS A TITRE
NORMAL ET CIVIL DANS L'ORDRE DU MERITE
DU BENIN.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,
CHIEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

Vu la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
Vu la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;
Vu la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
Vu la Loi N° 018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite au Bénin ;
Vu le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
Vu les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et N° 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
Vu le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 28 Mai au 28 Juin 1993 et le procès-verbal de la session extraordinaire dudit Conseil du 12 au 31 Août 1993 ;
Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T

Article 1er : Est promue à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du 1er Août 1993 la personnalité béninoise dont le nom suit :

Cour Suprême

M. CODJIA Maurille Aimé Euloge, Magistrat

(Officier - Décret N° 71-173 du 22 Septembre 1971)

Article 2 : Sont nommées à titre normal et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 1er Août 1993 les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

1 - Présidence de la République

- MM. - ABOUDOU Boni Safi, Cryptologue
- ECLOU Théophile, Administrateur Civil
- KIOTON Coffi Robert, Secrétaire des Services Administratifs
- MAYABA Déwayawa Jacques, Magistrat
- QUENUM Georges Denis, Administrateur des Banques et Institutions Financières
- SAGBOHAN Wayimon Amos Abraham, Pasteur.

2 - Cour Suprême

- MM. - QUENUM Marius Kokou, Administrateur Civil
- TCHEDJI Vétou Maxime Philippe, Magistrat.

3 - Ministère de la Justice et de la Législation

- Mesdames : - QUENUM Fernande, Magistrat
- GBEHA Assiba Marcelline Claire épouse AFOUDA, Magistrat
- LAWSON Sévérine Kokovi, Magistrat
- MEDEGAN Clotilde Aniouvi, Magistrat

MM. - ALYKO Antoine William Fortuné dit Mahoussi, Magistrat
- ASSOGBA Olatun Jérôme, Magistrat
- DAKO Nestor, Magistrat
- MARTIN Victorin Léandre Guy Expédit, Magistrat
- MONSI Jean-Baptiste Félix Codjo, Magistrat.

4 - Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- MM. - HOUESSINON Théophile Gaston, Diplôme
- IDJI Antoine, Diplôme.

5 - Ministère des Finances

- MM. - ADEOTCHOUN Adjiboïcha, Adjudant Chef des Douanes
- AGOSSOU Désiré, Administrateur des Services Financiers
- AKPANIGNAKOU Glèlè Landé, Adjudant-Chef des Douanes
- BOURATMA AMOUSSA Fatahou Mamadou, Administrateur des Services Financiers

- CAKPO Antoine Atey Ursul, Administrateur du Trésor
- HOUNGBO HOUNSOU Bernard Eniayehou, Adjudant-Chef des Douanes
- HOUNYE Gbéléoussi Nicolas, Contrôleur Principal des Douanes
- HOUSSOU Gblossi Christophe, Sergent des Douanes
- GBEDAN Ahoanahogbé Hounkonnou, Administrateur des Assurances.

6 - Ministère de l'Éducation Nationale

- MM. - GOMEZ Alexis Martial Paul, Administrateur Civil
- GOMEZ Dominique, Inspecteur de l'Enseignement Primaire
 - CAPO-CHICHE Edjo Aubert Hubert, Professeur de l'Enseignement Secondaire.

7 - Ministère du Commerce et du Tourisme

Madame OLORY-TOGBE Félicie Marie Pauline Adjossé, Contrôleur des Services Financiers

- MM. - ADEKPEDJOU Wassi, Administrateur du Commerce
- DEGBE Basile Emile, Contrôleur du Commerce

8 - Ministère du Développement Rural

- MM. - TCHEGNON Frédéric, Assistant du Développement Rural
- BOURATTA Saadou, Ingénieur du Développement Rural.

9 - Ministère des Travaux Publics et des Transports

M. MEVE Nicolas Pierre, Ingénieur Economiste.

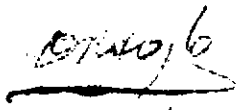
10 - Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

- MM. - AZONDEKON Atadé Jules, Administrateur des Impôts
- KONNIGUI Barnabé Sabi Bennagui, Administrateur du Travail.

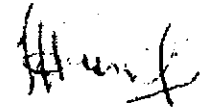
Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 3 Décembre 199

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin.


Nicéphore D. SOGLO.

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,


Grégoire Gilbert GBENOU.

AMPLIATIONS / : PR. 6 - AN. 4 - Ministères 19 - GCOMB. 50 - SC. 2 - SCC. 4 -
 MESGIR. 2 - Départements 6 - DPE. - DLC - INSAE 3 - IGE - CSM - DCCT. 3
 BN - DAN - ONEPI 3 - UNB - FASJEP - EMA. 3 - Intéressés 40 - JO. 1.-